

Image not found or type unknown



paiement d'une vente immobilière

Par **tribut**, le **25/01/2020** à **18:57**

bonjour,

la signature de la vente de la maison de ma mère se fera le 31 janvier.

elle est en maison de retraite ,il y a les 4 derniers mois de 2019 non payés en totalité

le notaire va t'il payer ceux-ci et ensuite le complément mensuel pour 2020 en sachant qu'il ne verse

la vente de la maison que dans 4 ou 5 mois!

cordialement